

Inscription et renseignements

Inscription au moyen du bulletin annexé ou en ligne avant le **1^{er} février 2016** (dans la limite des places disponibles)
Université de Genève
Faculté de droit - Département de droit public
40, boulevard du Pont-d'Arve - 1211 Genève 4
Téléphone : 022 379 85 22 - Télécopieur : 022 379 85 36
Inscription en ligne : <http://www.unige.ch/droit/jdf/>

Finance d'inscription

Tarif normal : CHF 500.-
Tarif assistant(e) et étudiant(e) : CHF 190.-
Ce prix comprend la documentation remise sur place, le repas et les rafraîchissements.
En cas de dédite, reçue le 1^{er} février 2016 au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction de CHF 50.-.
Aucun remboursement **n'est** possible en cas de dédite ultérieure.

Attestation

Une attestation de participation est délivrée sur demande.

Lieu

Hôtel Président Wilson
47, quai Wilson – 1201 Genève
Téléphone : 022 906 66 66 - Télécopieur : 022 906 66 67
L'Hôtel Président Wilson est situé à 10 minutes à pied de la gare Cornavin.
Accès en transport public : bus n° 1 ou n° 25 direction Jardin Botanique, arrêt Gauthier.
L'hôtel dispose d'un stationnement payant accessible par le Quai Wilson (limité à 60 places, tarif fixe de CHF 3.- par heure).

JOURNÉE DE DROIT FISCAL

Lundi 8 février 2016

08 h 30 – 17 h 00

**Hôtel Président Wilson – Genève
(Salle Wilson)**

**Lundi 8 février 2016 – Hôtel Président Wilson
(47, quai Wilson – Genève, Salon Wilson)**

Présidence : Prof. Dr Xavier Oberson, Professeur à l'Université de Genève, Avocat associé Oberson Avocats, Genève

08 h 30 **Accueil des participants**

08 h 45 **Ouverture du colloque**

09 h 00 **L'EXPOSÉ DE JURISPRUDENCE**

Dr Jean-Frédéric Maraia, chargé de cours à l'Université de Genève, Avocat associé Schellenberg Wittmer SA, Genève

09 h 45 *Pause*

10 h 00 **L'ACTUALITÉ EN MATIÈRE D'IMPÔTS DIRECTS**

L'impact des règles comptables IFRS sur la fiscalité de l'entreprise,
Prof. Dr Pierre-Marie Glauser, Professeur à l'Université de Lausanne, Expert Fiscal Diplômé, Lic. oec. HSG, Avocat associé, Oberson Avocats, Genève et Lausanne

11 h 00 **L'ACTUALITÉ EN MATIÈRE D'IMPÔT ANTICIPÉ**

Me Floran Ponce, Expert Fiscal Diplômé, Avocat Lenz & Staehelin, Genève

11 h 30 **L'ACTUALITÉ EN MATIÈRE DE TVA**

Monsieur Alexandre Sadik, Expert Fiscal Diplômé, Lic. iur., Lic. oec., Responsable du département fiscal et juridique BDO SA, Genève

12 h 30 *Déjeuner*

14 h 00

LE POINT SUR LES DIFFÉRENTS PROJETS FISCAUX FÉDÉRAUX EN COURS

Me Guillaume Barazzone, Conseiller National et Conseiller administratif de la Ville de Genève

14 h 30

LA DÉCLARATION SPONTANÉE ET L'AMNISTIE FISCALE

Monsieur Stéphane Tanner, Expert Fiscal Diplômé, Associé Gillioz Dorsaz & Associés, Genève

15 h 00

Pause

15 h 15

LE BLANCHIMENT EN MATIÈRE FISCALE ET LA RÉFORME DU NOUVEAU DROIT PÉNAL FISCALE

Prof. Dr Xavier Oberson, Professeur à l'Université de Genève, Avocat associé Oberson Avocats, Genève

15 h 45

L'INFLUENCE DU PROGRAMME BEPS SUR LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES EN SUISSE

Prof. Dr Robert Danon, Professeur à l'Université de Lausanne, Of Counsel Bär & Karrer, Genève et Zurich

16 h 45

Clôture du colloque

Journée de droit fiscal 2016

L'objectif est d'offrir un panorama des développements récents de l'actualité fiscale dans tous les domaines concernés (impôts directs et indirects). L'analyse portera sur les modifications législatives, les jurisprudences importantes ainsi que les évolutions de la pratique administrative (circulaires).

Public

Avocats, experts comptables, fiduciaires et fiscaux, conseillers juridiques et fiscaux, magistrats, membres de l'administration et tous les praticiens de la fiscalité.